



Arnaque voiture qui ne peut pas etre immatriculee

Par **laure62119**, le **25/06/2015** à **07:45**

bonjour j ai acheter une voiture sur le bon coin le 6 juin 2015 le garage me dit qu il va s occuper de ma carte grise .Aujourd hui toujours sans nouvelles je l appelle il me dit qu il ne peu pas immatriculer mon vehicule suite a des problemes administratifs de l ancien proprietaire il me demande de lui restituer le vehicule et il me restituras mon argents que puije faire merci de vos reponse.

Par **moisse**, le **25/06/2015** à **08:06**

Bonjour,
Que faire:
a) restituer le véhicule et passer à autre chose
b) engager des procédures juridiques, enrichir un avocat pour finalement aboutir à...l'annulation de la vente et la restitution de votre argent.
D'ici là la voiture sera considérée de collection.